

PRAME – Sanitaire et Social – 2018-2019

Programme Régional d'Aide à la Mobilité Etudiante

Dossier de candidature à une bourse de stage

<u>Cadre réservé à l'établissement</u> :	Tampon de l'établissement d'envoi
Date de réception du dossier :	
DOSSIER N°:	
Etablissement d'envoi :	
Nom du candidat M. □ Mme □	
Prénom: Da	te de naissance :/
Nationalité :	;
	@
 / / /	······································
Département de rattachement fiscal :	
Adresse (domicile permanent)	
Code postal : Ville :	
Pays:	
VOTRE STA	
Structure d'accueil :	
<u>Ville</u> : <u>Pays</u>	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Date de stage : du/ au :	//
Demandez-vous une allocation Erasmus : □ OUI □ NO	ON
Demandez-vous une autre aide à la mobilité internationa	
Si oui, laquelle	





VOTRE FORMATION

Baccalauréat obtenu dans l'académie de :
EN 2017-2018
Etablissement : Lycée / Université / Ecole / Institut :
Ville / Pays :
EN 2018-2019
Diplôme préparé :
Filière :
RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE STAGE A L'ETRANGER
Projet de votre stage :
Motivations:
CRITERES D'ELIGIBILITE : pour prétendre à une bourse, l'étudiant doit :

- Etre inscrit en formation initiale dans un établissement régional public ou privé de formations sanitaires et/ou de travail social ayant conventionné avec la Région ;
- Avoir validé un diplôme de niveau IV;
- Préparer une formation agréée et autorisée par la Région de niveau III minimum ;
- Répondre à une exigence de critère social : justifier d'un quotient familial (=revenu brut global divisé par le nombre de parts fiscales) n'excédant pas 24 000 € (avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016) ;
- Effectuer un stage à l'étranger intégré dans son cursus d'une durée minimum de 3 semaines ;
- Ne pas avoir la nationalité du pays dans lequel le stage est réalisé ;
- Réaliser son stage sur un territoire éligible : Pays du monde entier hormis la France (territoires métropolitain et d'Outre-Mer) et les Principautés de Monaco et d'Andorre;
- Effectuer son stage au titre de l'année universitaire 2018-2019 avant le 31 décembre 2019.



SONT INELIGIBLES:

- Les étudiants bénéficiaires d'une allocation Erasmus ;
- Les étudiants pouvant prétendre à une autre aide à la mobilité internationale ;
- Les étudiants bénéficiant d'une indemnité de stage > à 100 € par semaine.



MONTANT DE LA BOURSE PRAME ET MODALITES D'ATTRIBUTION

MONTANT DE LA BOURSE PRAME

- Le montant de la bourse de stage s'élève à 100 € par semaine complète de stage (7 jours consécutifs incluant le repos hebdomadaire);
- Le montant maximum de la bourse auquel peut prétendre un étudiant au titre de l'année universitaire 2018-2019 est de 2 000 € ;
- 4 Un forfait supplémentaire d'un montant de 400 € est attribué aux étudiants en situation de handicap (sur justificatif);
- La durée de prise en charge correspond à la durée du stage dans la limite maximum de 20 semaines (rappel : les stages de moins de 3 semaines ne sont pas pris en charge).

MODALITES D'ATTRIBUTION

- Le dossier de candidature est à déposer auprès de votre établissement. Aucune candidature directe auprès de la Région ne sera acceptée.
- L'attribution de la bourse PRAME est soumise aux conditions d'éligibilité fixées par la Région. Elle n'est donc pas automatique.
- La sélection des candidatures se fait lors d'un comité réunissant des représentants de la Région et de votre établissement.
- Les dossiers sélectionnés sont présentés pour validation à la Commission permanente du Conseil régional. Aucun versement de bourse ne sera effectué avant cette validation.
- L'aide régionale ne peut être allouée à un même étudiant qu'une seule fois par année universitaire.



MODALITES DE PAIEMENT

Le versement de la bourse s'effectue après la notification d'attribution de la bourse à l'étudiant par la Région selon la procédure suivante et en fonction du nombre de semaines de stage effectivement réalisées:

- Un premier versement correspondant à 80 % du montant de la bourse auquel peut s'ajouter, le cas échéant, un montant forfaitaire de 400 € pour les étudiants en situation de handicap avéré. Ce versement est effectué à la réception par le service instructeur de la Région du formulaire de début de stage;
- Le solde est versé à la réception du formulaire de fin de stage mentionnant les dates de début et de fin de la période de stage.

Le défaut de production du formulaire de fin de stage dans le délai de 2 mois après la fin de celuici, entraîne le recouvrement du 1er versement par la Région.

Si la durée réellement effectuée est inférieure à celle prévue dans la convention de stage ou l'attestation de l'établissement la Région procède au réajustement et au recouvrement éventuel de toute ou partie de la bourse proportionnellement à la durée non effectuée.

NB: Dans l'hypothèse où l'étudiant ne pourrait pas produire les formulaires de début et/ou de fin de stage, l'établissement de formation peut se substituer à la structure d'accueil en transmettant au service instructeur un document validant la réalisation du stage à l'étranger.



☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces transmises à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avoir pris connaissance des conditions d'attribution et des modalités de paiement de la bourse PRAME « volet Sanitaire et social » – STAGE.

Mentions légales : les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants. Les destinataires des données sont : DARII - SRI (Direction de l'Attractivité, du Rayonnement International et de l'Innovation - Service Rayonnement International). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillezvous adresser au Service Rayonnement International.

A signer par l'étudiant(e)			
<u>DATE</u> :	SIGNATURE:		



PRAME Sanitaire et Social





Pièces à joindre au dossier

Documents à remettre obligatoirement pour l'étude de votre candidature :

4	Le dossier de candidature dûment complété et signé, revêtu du tampon de l'établissement		
4	Une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport valide durant toute la période de stage prévue		
4	Un relevé d'identité bancaire ou postal à vos nom et prénom		
4	Un justificatif de domicile à vos nom et prénom		
4	La copie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 auquel vous êtes rattaché		
	- Si vous êtes rattaché à l'avis d'imposition d'un tiers, vous devez fournir une attestation d'hébergement de celui-ci ;		
	- les étudiants dont le foyer fiscal est situé à l'étranger doivent produire un document administratif mentionnant les ressources financières et la composition du foyer fiscal. Celui-ci doit être certifié conforme (ambassade, consulat).		
#	La convention de stage ou une attestation de stage à l'étranger signée et tamponnée par votre établissement d'envoi indiquant les dates et lieu de stage et, le cas échéant, les indemnités perçues par l'étudiant		
4	Une copie du livret de famille		
Documents complémentaires :			
4	L'attestation d'autorisation d'utilisation de vos données personnelles $\hfill\Box$		
4	L'attestation d'autorisation de transmission à un tiers (parents, amis) des informations concernant votre dossier PRAME		
$L^{\frac{1}{2}}$	absence de ces attestations dans votre dossier n'influe pas sur l'étude de votre candidature. Dans ce		

L'absence de ces attestations dans votre dossier n'influe pas sur l'étude de votre candidature. Dans ce cas, il sera considéré une réponse négative de votre part.





PRAME SANITAIRE ET SOCIAL

FORMULAIRE DE <u>DEBUT DE STAGE</u>

2018-2019

A envoyer impérativement à la Région dès votre ARRIVEE dans votre structure d'accueil

■ *Par Fax* : 04.91.57.51.79

ou ou

Par mail: boursesdemobilite@maregionsud.fr

 <u>Par courrier</u>: Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Rayonnement International- 27, place Jules-Guesde -13481 – MARSEILLE Cedex 20

Nom de la structure d'accueil :	••••••••••••••••••••••••
Ville et pays d'accueil :	
atteste que l'étudiant(e):	
<u>NOM</u> :	<u>PRENOM</u> :
Inscrit à :	
est arrivé(e) dans notre structure le	//
la mobilité est prévue du	
L'étudiant(e) s'engage à prévenir sans délai le Service Ra	ayonnement International en cas d'interruption de son stage.
Fait à	Fait à
Le/	Le/
Signature de l'étudiant(e)	Signature et cachet de la structure d'accueil

Ce document doit être lisible et non raturé afin qu'il puisse être traité par nos services



PRAME SANITAIRE ET SOCIAL FORMULAIRE DE FIN DE STAGE

2018-2019

A envoyer impérativement à la Région à l'issue de votre stage

• *par Fax* : 04.91.57.51.79

ou par mail: boursesdemobilite@maregionsud.fr

• <u>par courrier</u>: Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Rayonnement International - 27, place Jules-Guesde -13481 – MARSEILLE Cedex 20

Nom de la structure d'accueil :		
Ville et pays d'accueil :		
atteste que l'étudiant(e):		
<u>NOM</u> :	<u>PRENOM</u> :	
Inscrit:(nom de l'établissement d'envoi)		
a effectué son stage dans notre structure :		
du/ au	/	
Dans le cas d'une mobilité interrompue, merci d'en préciser les raisons :		
Fait à	Fait à	
Le/	Le/	
Signature de l'étudiant(e)	Signature et cachet de la structure d'accueil	

Ce document doit être lisible et non raturé afin qu'il puisse être traité par nos services



ATTESTATION D'AUTORISATION D'UTILISATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

J'autorise la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à utiliser mes données personnelles jusqu'au 31 décembre 2022 :

Pour me transmettre des inform	nationsOUI 🗖	NON □	
Pour me transmettre des invitat	tionsOUI 🗖	NON □	
Pour répondre à des questionna	NON □		
Ces éléments peuvent m'être adressés :			
Par message électronique	OUI 🗖	NON □	
Par courrierOUI		NON □	
Par téléphone		NON □	
Nom de l'étudiant :			
Etablissement d'envoi :			
	Date et signature : Le/		

Mentions légales: les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants. Les destinataires des données sont : DARII – SRI (Direction de l'Attractivité, du Rayonnement International et de l'Innovation – Service Rayonnement International). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au: Service Rayonnement International



ATTESTATION D'AUTORISATION DE TRANSMISSION DES INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE DOSSIER DE BOURSE PRAME

Toutes les informations relatives à un dossier de bourse PRAME seront transmises exclusivement à l'étudiant demandeur.

Cependant, l'étudiant a la possibilité d'autoriser la Région à transmettre de tels renseignements à un tiers en complétant la présente attestation.

Je soussigné (e)			
Nom de l'étudiant:			
Prénom de l'étudiant :			
inscrit à (établissement d'envoi)			
autorise la Région Provence-Alpes-Côt à mon dossier de bourse PRAME 2018		quer toutes les informations relativ	ves
M. □ Mme □			
Nom:		Joindre impérativement la cop	oie
Prénom:		_	
Né (e) le :		correspondante	
	Data at signatur	d. 1244. diant .	
Date et signature de l'étudiant : Le/			
		/	

Mentions légales: les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants. Les destinataires des données sont : DARII – SRI (Direction de l'Attractivité, du Rayonnement International et de l'Innovation – Service Rayonnement International). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au: Service Rayonnement international